

PROJET ASCCAB : ADAPTATION À UN NOUVEAU SYSTÈME DE CULTURE AVEC LA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La rotation classique pratiquée sur le territoire s'accompagne aujourd'hui de problèmes dans la gestion des cultures et entraîne des charges opérationnelles toujours plus importantes. Un groupe d'agriculteurs a fait le choix de convertir tout ou partie de ses exploitations en agriculture biologique. L'objectif du projet est de travailler ensemble sur les itinéraires techniques à mettre en place, d'étudier différents débouchés possibles, d'appréhender l'ensemble des marges brutes sur la durée de la conversion et de s'assurer de la stabilité de celles-ci une fois la conversion terminée.

DESCRIPTION DU PROJET



Les exploitations inscrites dans le GIEE ont principalement une rotation colza/blé/orge d'hiver avec parfois une diversification en tournesol et orge de printemps. La rotation classique pose aujourd'hui des problèmes dans la gestion des cultures et s'accompagne de charges opérationnelles de plus en plus grandes dues à une hausse du recours à la fertilisation et aux produits phytosanitaires (accroissement des résistances des adventices). Face à ces problématiques, les exploitants engagés dans le GIEE ont fait le choix de convertir tout ou partie de leur exploitation en agriculture biologique dans le but de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et de gérer au mieux les adventices en diversifiant leurs assolements.

Le groupe souhaite dans un premier temps travailler sur des pratiques de fertilisation adaptées à l'agriculture biologique, à travers des formations et des essais. La rotation classique pratiquée en conventionnel arrivant à ses limites, il tient à diversifier ses rotations afin d'obtenir un assolement stable et cohérent d'une année à l'autre.

L'utilisation de désherbants chimiques étant interdite en agriculture biologique, le groupe cherchera à adapter et gérer au mieux ses pratiques grâce à une approche globale du système (rotations, désherbage mécanique, etc.).

Les exploitants veulent mettre en place sur les exploitations des essais sur différentes thématiques afin de comprendre le fonctionnement des sols et de mieux appréhender le système agriculture biologique. Le groupe pourra également visiter les essais microparcelles déployés par le partenariat entre Dijon Céréales et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Sur le plan économique, l'objectif est de stabiliser voire d'augmenter les revenus avec le passage en agriculture biologique, en diminuant les intrants et en introduisant de nouvelles cultures. Le projet participera à la préservation de la qualité de l'eau et tentera par la même occasion de mieux faire connaître le fonctionnement des sols. La diminution des intrants aura également un impact positif sur la santé de l'utilisateur. Enfin, ce projet vise à créer une dynamique autour de l'agriculture biologique, à lutter contre l'isolement rural des agriculteurs et à faciliter le dialogue avec les partenaires.



Côte-d'Or (21)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
18

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Coopérative Dijon Céréales

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Grandes cultures

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Agriculture biologique

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Autonomie en azote et développement des légumineuses
► Conservation des sols
► Lutte contre l'isolement en milieu rural

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de Côte-d'Or

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
► Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (SEDARB)
► SAS Moulin Decollogne

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
14 décembre 2015

DURÉE DU PROJET
4 ans et 2 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Nord de la Côte-d'Or et communes limitrophes

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DÉSIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Coopérative Dijon Céréales